

Comité Sportif Départemental



REGLEMENT
DES COMPETITIONS
DU JEU
DE QUILLES DE SIX
DU COMITE SPORTIF DEPARTEMENTAL
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|---|
| PREAMBULE..... | 3 |
| I. CHAMPIONNAT PYRENEES-LANDES PAR EQUIPES..... | 3 |
| A. ANNULATION, REPORT DES RENCONTRES | 3 |
| B. MODALITES..... | 4 |
| C. QUALIFICATIONS..... | 4 |
| D. DEPARTAGE..... | 4 |
| E. PHASES FINALES | 5 |
| F. RECOMPENSES ET CLASSEMENT..... | 6 |
| G. CLASSEMENT GENERAL | 6 |
| II. CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL..... | 6 |
| A. ENGAGEMENT | 6 |
| B. CATEGORIES | 6 |
| C. SELECTIONS | 6 |
| D. TIRS ET DEPARTAGE | 7 |
| E. TENUE DES JOUEURS..... | 7 |

PREAMBULE

DISPOSITIONS COMMUNES AUX CHAMPIONNATS PAR EQUIPES :

Les dispositions communes aux diverses compétitions (distances de tirs, catégories d'âge, norme du matériel...) sont du ressort du Comité National (C.N.). Ces dispositions sont consultables sur le règlement édité par le Comité National.

Pour chaque compétition, le C.S.D. impose la désignation d'un « Capitaine d'équipe » sur les feuilles de matches.

Le « Capitaine » aura pour fonction de faire respecter les règles de sécurité, du règlement, de la tenue et du comportement de son équipe, de la vérification et de la signature de la feuille de marque à l'issue de chaque partie ainsi le marquage des distances de tir des joueurs de son équipe en début de partie.

Concernant la tenue des joueurs, le maillot de club est exigé. De plus, une tenue correcte et convenable est exigée pour tous.

Pour éviter toute discussion concernant l'état du matériel, chaque équipe joue avec ses propres boulons et les fait suivre sur son plantier lors des différentes parties. La répartition des jeux à porter reste inchangée pour les quilles.

I. CHAMPIONNAT PYRENEES-LANDES PAR EQUIPES

A. ANNULATION, REPORT DES RENCONTRES

- Avant le début de rencontre :

Pour des raisons diverses, une rencontre peut être annulée ou reportée avant le début de celle-ci sur décision du Président du club organisateur en concertation avec le Président du C.S.D, ou le vice-président, si le président est absent. Dans le cas du report, une date sera proposée aux Présidents de clubs.

- En cours de rencontre :

En cas de mauvaises conditions climatiques ou de danger sur le terrain, une compétition peut être interrompue en cours de partie. Cette décision est prise par le président du C.S.D. et le président du club organisateur, les vice-présidents, si le président est absent. Il sera possible, si le président en fait la demande auprès du CSD, de reporter la compétition, uniquement si le calendrier le permet.

- Si les tirs de classement, ne sont pas terminés, la compétition sera reportée.
- Si seulement les tirs de classement ont pu se dérouler, chaque équipe se verra attribuer le nombre de points correspondant à sa place dans le classement.

- Si la compétition s'arrête en cours de partie, on en revient à la partie précédente : si elle s'arrête en cours de demi-finale, on en revient aux tirs de classement ; si elle s'arrête en cours de finale on en revient à la demi-finale et tous les finalistes se verront attribuer le nombre de points correspondant à la victoire (1,3,5,7,9 11, etc...).

B. MODALITES

Les équipes comportent 4 joueurs et sont mixtes en âge et sexe.

Par manque de joueurs, une équipe peut être incomplète ou complétée par un joueur isolé tiré au sort parmi les joueurs isolés.

L'engagement est soumis à un tarif pour chaque équipe (de trois ou de quatre joueurs) ou pour un joueur isolé, décidé en AG. Actuellement le tarif est 12 € pour une équipe et 3 € pour un joueur isolé.

Les points d'un joueur isolé évoluant avec un autre club, rentrent en ligne de compte pour le club avec lequel il évolue.

Le classement se joue au cours de toutes les compétitions de l'année. (En principe chaque club organise une compétition) Le nombre exact est fixé chaque année en assemblée générale du C.S.D.

Rappel : Les présidents ou un des responsables du club désignés en début de saison devront appeler la veille des journées du championnat Pyrénées-Landes, le secrétaire sportif chargé de préparer les feuilles de tirs de classement pour donner le nombre d'équipes engagées, de joueurs isolés.

C. QUALIFICATIONS

Les équipes jouent dix tirs de qualification. Les équipes tirées au sort, jouent deux par plantier. Deux équipes d'un même club ne jouent pas ensemble.

Le jeu pratiqué est le jeu normal : 5 quilles abattues pour faire le point.

D. DEPARTAGE

Le départage des équipes en cas d'égalité de points se fait au nombre de jeux au premier tir, puis au second etc...

A l'issue des 10 tirs de qualification, un classement est fait. Les huit premières équipes font partie du groupe Excellence, les huit suivantes du groupe Honneur et les autres du groupe Promotion.

Dans chaque groupe, les 4 premières équipes joueront dans le groupe A et les 4 suivantes, dans le groupe B.

E. PHASES FINALES

Les demi-finales se jouent en 10 tirs au jeu à suivre. Les joueurs tirent chacun leurs trois boullons. Dès qu'un jeu est fait, c'est à dire 5 quilles abattues, on repite les quilles. Le joueur continue jusqu'à épuisement des 3 boullons. Le joueur suivant continue le jeu du précédent. Après le dernier tir du dernier joueur de chaque équipe, l'arbitre marque le nombre de quilles abattues en plus des jeux réalisés par les joueurs.

Demi-finales : dans chaque groupe, l'équipe 1 rencontre la 4, et l'équipe 2 rencontre la 3.

Les finales se jouent en 10 tirs au jeu normal à la quille rouge optionnelle. Si le jeu est fait en laissant la quille rouge debout alors le jeu rapporte 2 points. Si le jeu est fait en faisant tomber la quille rouge alors le jeu rapporte 1 point. Dans les autres cas, le joueur marque 0 point.

Finales : les équipes vainqueurs des groupes A se rencontrent et les équipes perdantes des groupes A se rencontrent pour le classement. Il en est de même pour les équipes vainqueurs et perdantes des groupes B.

Solutions afin que toutes les équipes jouent autant :

A partir des demi- finales, lorsque la dernière poule est incomplète, deux solutions permettent de faire jouer à toutes les équipes deux parties.

- Dans le premier cas si une équipe se retrouve seule (ex 17, 21, 25 ... équipes engagées), cette équipe est associée aux quatre équipes de la poule précédente. Ainsi les cinq équipes ne jouent pas de match éliminatoire en demi-finale mais jouent toutes les cinq la demi-finale et la finale en 10 tirs. Les scores des 2 parties sont additionnés afin de classer les 5 dernières équipes.
- Dans le second cas, quand dans la dernière poule il y a 2 ou 3 équipes, ces équipes ne jouent pas de match éliminatoire en demi-finale mais jouent la demi-finale et la finale en 10 tirs. Les scores des 2 parties sont additionnés afin de classer 2 ou 3 dernières équipes.

Dans les deux cas, les deux premières équipes de la poule seront récompensées. Si une équipe composée uniquement de joueurs isolés finit dans une finale, elle sera récompensée le jour du championnat mais elle ne sera pas classée dans le classement général du championnat Pyrénées-Landes.

F. RECOMPENSES ET CLASSEMENT

- Récompenses : Cinq trophées sont attribués aux équipes vainqueures de chaque catégorie.
- Classement des équipes : A l'issue de chaque rencontre, les équipes sont classées par points : La 1^{ère} en Excellence marque 30 points, la 2^{ème} marque 29 points etc... Les équipes absentes marqueront 0 point.

G. CLASSEMENT GENERAL

A chaque compétition, les points remportés par chaque équipe sont comptabilisés et on fait le total à la fin de la saison. En cas d'égalité entre deux équipes, on les départage au nombre de victoires, puis au nombre de 2^{ème} places, ainsi de suite et en dernier ressort en faisant l'addition des tirs de qualification de toutes les compétitions.

Seront déclarés championnes les équipes classées 1ère, 5ème, 9eme, 13eme respectivement dans les catégories Excellence A et B, Honneur A et B (ou plus si le nombre d'équipes régulières est plus important).

II. CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

A. ENGAGEMENT

L'engagement est de 3€ par joueur. Les joueurs inscrits mais absents le jour de la compétition devront tout de même régler leur participation (sauf raison exceptionnelle).

Rappel : Les présidents ou un des responsables du club désignés en début de saison devront appeler une semaine avant le championnat individuel, le secrétaire sportif chargé de préparer les feuilles de matches pour donner la liste nominative des joueurs.

B. CATEGORIES

Le championnat individuel se pratique par catégories : SENIORS HOMMES (Excellence, Honneur et Promotion), VETERANS HOMMES (Excellence et Honneur), SENIORS DAMES, JEUNES.

C. SELECTIONS

Toutes les dames et tous les enfants doivent avoir fait au moins trois compétitions durant la saison. Les hommes doivent avoir fait au moins quatre compétitions durant la saison.

D. TIRS ET DEPARTAGE

- Nombre de tirs : 3 séries de 12 tirs pour toutes les catégories de joueurs.
- Départage des ex aequo : 5 tirs de barrage, puis mort subite à la quille rouge.

E. TENUE DES JOUEURS

Le port du maillot est obligatoire pour tous les joueurs lors de cette compétition sauf en cas de météo défavorable. Dans ce cas-là, un signe distinctif du club est nécessaire. Le maillot du club devra être porté par les joueurs qui sont sur le podium lors de la réception.

**Ce présent règlement a été conçu et réalisé par les membres
du Comité Sportif Départemental des Quilles de six des Pyrénées-Atlantiques**

Président : M. Clément LAULHERE

Modifié à la suite de l'assemblée générale du CSD du 24/01/2023.